



SYTTOM 19
SYNDICAT DE TRANSPORT
ET DE TRAITEMENT
DES ORDURES MÉNAGÈRES
DE LA CORRÈZE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

DU COMITE SYNDICAL DU SYTTOM 19

Nombre de délégués en exercice : 24

Nombre de délégués présents : 16

Nombre de votants : 17

L'an deux mille onze et le 13 mai à 10H00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Départemental pour le Transport et le Traitement des Ordures Ménagères, dûment convoqué le 19 avril 2011, s'est réuni à l'UIOM d'EGLETONS au lieu-dit Les Chaux, sous la présidence de Monsieur René PLANADE.

Etaient présents : Madame Françoise LAURENT - Messieurs René PLANADE, François BRETIN, Jean- Pierre LASSERRE, Gérard DIF, Hervé GOUTILLE, Gilles MAGRIT, Jean Louis CHAZALNOEL, Claude FARGES, Bernard ROUGE, Robert DECAIX, Philippe BERNIS, Michel SAUGERAS, Daniel ESCURAT, Michel PLAZANET, Jean Paul GRADOR

Pouvoir : 1

Absents excusés :

Madame France ROUHAUD, Messieurs Yves LAPORTE, Daniel GREGOIRE, Jean François LOGE, Christian MADELRIEUX, Jean Marc REBEILLE, Serge SARTRE, Philippe JENTY, Jacques CHASTAGNOL



Le quorum étant atteint pendant toute la séance, le comité syndical du SYTTOM 19 peut valablement siéger et délibérer

➤ ➤ ➤

OBJET : N° 2011/05/02 : Affectation du résultat - Exercice 2010

RAPPORTEUR : Daniel Escurat

INVESTISSEMENT

- Dépenses réalisées :	4 125 915,81 €
- Recettes réalisées :	7 269 817,26 €

- Solde des opérations de l'exercice	3 143 901,45 €
- Résultat antérieur reporté	- 1 646 818,85 €

- <u>Résultat cumulé au 31/12/2010</u>	1 497 082,60 €

UVE - Le Chadelbos - 19600 Saint Pantaléon de Larche - Tél : 05 55 22 61 30 - Fax : 05 55 22 64 10

E-mail : syttom19@syttom19.fr

- Restes à réaliser en recettes	0,00 €
- Restes à réaliser en dépenses	64 963,65 €

Excédent d'investissement	1 432 118,95 €

FONCTIONNEMENT

- Dépenses réalisées :	11 148 119,79 €
- Recettes réalisées :	12 815 373,88 €

- Solde des opérations de l'exercice	+ 1 667 254,09 €
- Résultat antérieur reporté	+ 4 282 459,05 €

- <u>Résultat cumulé au 31/12/2010</u> <u>à affecter</u>	5 949 713,14 €

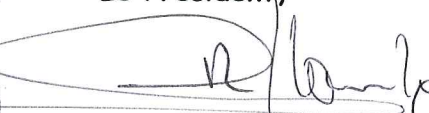
Compte tenu du résultat ci-dessus, je vous propose d'affecter :

- le solde de 1 432 118,95 € de la section d'investissement de l'exercice 2010 au compte 001 de la même section de l'exercice 2011.
- 1 188 238,20 € au besoin de financement de l'exercice 2011.
- le solde de la section fonctionnement de l'exercice 2010 soit 4 761 474,94 € sera repris à la section de fonctionnement de l'exercice 2011 en report à nouveau.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus,
 Au registre sont les signatures,
 Pour copie conforme,
 A St Pantaléon de Larche le 13/05/2011...



Le Président,

 René PLANADE



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le 16/05/2011 et publication ou notification du 27/05/2011.....